

RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL 2023

Une 4ème édition pour explorer les 3 pans de l'offre socle des SPSTI

Toute cette 3ème semaine de mars 2023, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) ont tenu partout en France leurs 4ème Rencontres Santé-Travail. Au format "journée unique" des premières éditions a été préféré un rendez-vous étalé sur 5 jours, du 20 au 24 mars, offrant plus de possibilités pour s'adresser aux acteurs de l'entreprises en fonction des territoires et de la disponibilité de chacun. Ces séances d'information et d'échanges ont eu lieu dans un contexte très significatif pour la profession et ses bénéficiaires, alors que les SPSTI sont en phase d'implémentation et de mise en œuvre de la nouvelle loi "pour renforcer la prévention et la santé au travail".

Ainsi, autour de la thématique "Agir ensemble pour la prévention en entreprise", les Services du réseau Présanse, avec l'appui de relais régionaux pour une meilleure coordination, ont proposé plus de 200 événements abordant leur action auprès de leurs adhérents et leur contribution à la santé globale des travailleurs, plusieurs faisant intervenir directement des employeurs ou des salariés ayant bénéficié d'un suivi sur une thématique précise. Si cet article ne peut pas les citer tous, on citera pour illustrer quelques sessions d'accueil des entreprises et salariés au sein des SPSTI, pour rencontrer les équipes pluridisciplinaires (conférences, after-work) et parler de la structure de l'offre socle, ou encore des ateliers et autres événements :

- ▶ En Auvergne Rhône-Alpes, l'Escape Game prévention immersif de l'APST 26/07 en Drôme/Ardèche, qui met les participants dans un scénario de recrutement par une entreprise et leur donne une heure de jeu collaboratif pour résoudre des énigmes au cours de l'accueil sécurité.
- ▶ En Bourgogne Franche-Comté, l'atelier de réalité virtuelle de l'AIST 21, au sein d'une session consacrée aux nouvelles technologies au service de la prévention.
- ▶ En Occitanie, le camion itinérant de l'AIPALS pour aller à la rencontre des différentes entreprises, pour des sessions de sensibilisation recréant des situations de travail, là aussi avec des escape

games, ou encore le ciné-débat de l'ASMT 65, qui a organisé une projection exceptionnelle du film de Stéphane Brizé "Un autre monde" suivi de discussions sur les risques professionnels.

- ▶ En Île-de-France, les ateliers de prévention ludiques du Service Efficience Santé au Travail ("chasse aux risques" à retrouver dissimulés dans un open space, parcours d'obstacles avec alcoolémie simulée pour évaluer le risque routier...) ou encore l'atelier "Elaborer votre DUERP" du Service Horizon Santé Travail.

Parmi les nombreux sujets abordés dans le cadre de la mise à disposition de l'offre socle : les cellules de prévention de désinsertion professionnelle, le suivi de santé, le travail posté, les liens entre prévention et performance de l'entreprise, l'élaboration du DU, la prévention des addictions, les troubles musculosquelettiques, le risque chimique...

À ces contenus locaux et de terrain s'est ajouté, comme lors des éditions 2020 et 2021, la tenue d'un événement national, avec la volonté de donner une caisse de résonance médiatique à toutes ces initiatives régionales.

Cet événement national a pris la forme d'une émission retransmise en direct sur internet via une plateforme dédiée, structurée en trois tables rondes autour des trois grands pans de l'offre socle des SPSTI : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé, et la prévention de la désinsertion professionnelle.



En ouverture, l'émission a bénéficié de la présence à la Sous-Directrice des conditions, de la santé et de la sécurité au travail à la Direction Générale du Travail, Mme Amel Hafid, qui s'est

exprimée sur les motivations et mécaniques de la réforme aujourd'hui mise en application.

Mme Hafid a notamment souligné de quelle façon la loi (du 2 août 2021, n°1) était issue du dialogue social, et structurée par celui-ci. Les partenaires sociaux ont ainsi eu un rôle de proposition particulièrement renforcé, confirmé ensuite dans les textes, pour un résultat au plus proche des attentes et besoins des entreprises. Ce travail de concertation et collaboration ne s'est pas arrêté à la publication des textes : *"Une fois qu'on a pris les décrets, l'écueil [serait] une loi parfaite mais une réalité qui ne change pas. C'est ce qu'on veut éviter en travaillant en continu avec les SPSTI, en prenant des mesures concrètes à côté des décrets, sur la prévention de la désinsertion professionnelle par exemple, pour que la prévention passe de l'ambition à l'effectivité dans les entreprises, en faveur des salariés".*

Sur les trois piliers de l'offre socle, elle souligne *"un pas de plus qui nous sort d'une approche exclusivement médicale et individuelle pour aller vers une approche collective et centrée sur la prévention."* C'est bien sûr *"une dynamique initiée il y a longtemps, entretenue par le ministère [du travail] et le travail des SPSTI"*, mais cette dernière loi constitue une impulsion supplémentaire sur le chemin du renforcement de la prévention.

La première table ronde, consacrée à la prévention des risques professionnels, a réuni sur le plateau M. Saconney, chef d'atelier et M. Banasiak, ingénieur HSE en SPSTI. À l'occasion d'une restructuration de l'espace de production, les effets de nouvelles expositions professionnelles, notamment au bruit, se sont manifestés mettant rapidement en jeu la santé des salariés. Le SPSTI a alors étudié et proposé des solutions en lien avec l'entreprise pour améliorer significativement les conditions de travail. Elles ont ainsi pu être mises en place à la satisfaction générale.

La deuxième séquence, sur le suivi individuel de l'état de santé, a donné la parole à un binôme pluridisciplinaire médecin du travail – infirmière,

en les personnes du Dr Szwarc et de Mme Nathalie Dorotte (OPSAT), qui ont exposé leur travail en collaboration mais aussi les spécificités bien réelles de leurs métiers respectifs.

Enfin, la séquence finale dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle a réuni Alice Belfer, directrice d'un hôtel parisien, et l'ergonome Aurélie Raimondo, du service Efficience Santé Travail. Elles sont notamment revenues sur le cas particulier d'une salariée de longue date de l'hôtel souffrant de troubles musculosquelettiques (TMS), et sur les multiples adaptations mises alors en place par la direction et le SPSTI, financièrement aidées par l'Agefiph. *"On peut*

respecter les impératifs moraux [vis-à-vis des salariés] cela ne nuit pas à la santé de l'entreprise", conclut ainsi Mme Belfer, particulièrement engagée dans l'inclusion des salariés en situation de handicap.

La conclusion a été laissée à M. Maurice Plaisant, président de Présanse, qui a tenu à souligner que le progrès en matière de Santé au Travail passait par l'action de chacun mais aussi par le développement collectif d'une culture de prévention, à traduire dans l'activité de tous les jours. *"Les SPSTI en proximité apportent leur soutien aux TPE / PME, c'est leur raison d'être."*

Un bilan compilant les remontées des différents SPSTI participants, mais aussi les retombées presse, sera communiqué à terme. En attendant, l'intégralité de l'émission spéciale, qui constitue pour tout Service un support de communication pour présenter l'activité et l'offre des SPSTI, comme des webinaires et et autres outils développés par les Services de santé au travail, sont à retrouver en ligne, via presanse.fr ou directement sur rencontres-sante-travail-2023.fr ■



Pour consulter les replays des événements, rendez-vous sur : presanse.fr ou sur rencontres-sante-travail-2023.fr



ATELIER "RISQUE ROUTIER" PROPOSÉ PAR ALPES SANTÉ TRAVAIL À L'OCCASION DES RST 2023.